

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier à 18 heures 30, le conseil syndical, régulièrement convoqué par la Présidente le 13 janvier 2025 par voie électronique et individuellement, s'est réuni à Aix les Bains, en session ordinaire, sous la présidence de Sandra FERRARI.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
TITULAIRES			TITULAIRES		
BERTHOMIER Christian		X	BALTHAZARD Pierre-Louis		X
DUMAZ Gérard	X		BIQUEZ François	X	
DUMAZ Régis		X	CAMUS Gilles	X	
FABRE Maryse	X		CHAPUIS Nicolas	X	
FERRARI Marcel		X	GIMENEZ André	X	
FERRARI Sandra	X		GRELLIER Jean-Marc	X	
GALENE Pierre-Damien	X		HUYNH Antoine	X	
GENNARO Alexandre		X	MONTORO Marie-Pierre		X
GINOLLIN Pascal	X		MOUGNIOTTE Alain		X
LEOUTRE Jean-Marc		X	PETIT GUILLAUME Sophie	X	
MIGUET Vincent	X		PIGNIER Régis	X	
PIERRETON Christophe		X	POILLEUX Nicolas		X
REPENTIN Thierry		X	REVOL Karine	X	
TICHKIEWITCH Serge		X	SALOMON Marie-Thérèse		X
TRAHAND Cécile	X		VAIRYO Nicolas	X	
TURNAR Alexandra		X	VIAL Jean-Marc	X	
VANIN Gaëtan		X	VIOLA Peggy	X	
SUPPLEANTS			SUPPLEANTS		
BEBERT Thierry	X		EXERTIER Bruno		X
CARACO Alain		X	FRAYSSE Claudie		X
REGAIRAZ Michel		X	GALY Philippe		X

Elus absents Grand Lac	Donne pouvoir à
Alain MOUGNIOTTE	André GIMENEZ
Marie Thérèse SALOMON	Jean Marc VIAL
Elus absents Grand Chambéry	Donne pouvoir à
Alexandre GENNARO	Sandra FERRARI
Serge TICHKIEWITCH	Cécile TRAHAND
Alexandra TURNAR	Gérard DUMAZ

Secrétaire de séance : Gérard DUMAZ

Périmètres	Membres titulaires	Membres suppléants	Présents	Votants
Grand Chambéry	17	3	8	11
Grand Lac	17	3	12	14

Le quorum est atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

FINANCES : décision modificative n°3/2024 budgets ALPIN et NORDIQUE SGR (compétences obligatoires)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-11 et L1612-15

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et M43

Vu la délibération 18-24-C du 27 mars 2024 approuvant le budget primitif 2024

Vu la délibération 27-24-C du 19 juin 2024 approuvant la décision modificative n°1/2024

Vu la délibération 45-24-C du 4 décembre 2024 approuvant la décision modificative n°2/2024

Considérant que les décisions modificatives ont pour objectif d'ajuster, d'une part, les prévisions inscrites au budget primitif et d'inscrire, d'autre part, les nouveaux besoins qui peuvent apparaître au cours de l'année et qui nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires, il est proposé d'approuver les décisions modificatives suivantes :

BUDGET ALPIN SGR

Les conditions favorables d'enneigement des vacances de Noël ont nécessité le recrutement de renfort. Le besoin d'ajustement de crédits, dans le cadre de cette décision modificative, concerne les charges de personnel qu'il convient de conforter pour assurer le paiement des saisonniers jusqu'au 31 décembre 2024 à hauteur de 8 305.00 €. L'équilibre est atteint par la diminution des charges à caractère général.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	budget total 2024	DM3
	1 659 093,69	0.00
ordre	402 122,11	
023. VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	48 239,11	
023-Virement à la section d'investissement	48 239,11	
042. OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	353 883,00	
6811-Dotations aux Amort,	353 883,00	
réelles	1 256 971,58	0.00
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	387 845,63	-8 305,00
6061-Fournitures énergie	73 000,00	
6063-Fournitures d'entretien et petits équipements	2 500,00	
6064-Fournitures administratives	1 000,00	
6068-Autres matières et fournitures	40 000,00	
611-Contrat de prestation de services	8 000,00	
6135-Locations mobilières	20 000,00	
6137-Redevance, droit de passage	7 000,00	
61521-Entretien et réparation bâtiment	500,00	
61528-Entretien et réparation (autre bien immobilier)	1 000,00	
61551-Entretien et réparation matériel roulant	13 000,00	
61558-Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	
6156-Maintenance	30 000,00	
6161-Primes d'assurances	48 000,00	
617-Frais d'études	1 500,00	
6226-Honoraires	10 000,00	
6228-Déneigement	20 000,00	
6236-Catalogues et imprimés	500,00	
6238-Publications relations publiques divers	1 000,00	
6248-Transports divers	1 300,00	
6251-Voyages et déplacements	1 100,00	
6257-Réceptions	1 000,00	
6261-Frais d'affranchissement	500,00	
6262-Frais de télécommunications	1 000,00	
627-Services bancaires et assimilés	8 000,00	
6281-Concours divers (cotisations)	9 300,00	
62876-Remboursement de frais	26 145,63	
6288-Divers autres	2 500,00	
637-Autres impôts, taxes, versements assimilés	45 000,00	-8 305,00
012. CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	564 300,00	8 305,00
6215-Personnel affecté par la collectivité	153 607,00	
6331-Versement mobilité	1 475,00	
6333-Participation formation professionnelle	3 845,00	
6336-Cotisations CNFPT & CDFPT		
6411-Salaires	328 955,00	8 305,00
6451-Cotisations Urssaf (PP)	52 481,00	
6452-Cotisations Mutuelles (PP)	2 169,00	
6453-Cotisations Caisse retraite	10 239,00	
6454-Cotisations Assédic	10 520,00	
6475-Médecine du travail, pharmacie	1 009,00	
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 000,00	
6518-Redevances pour concessions ...		
6588-Charges diverses de gestion courante	35 000,00	
6688-Autres charges financières	600,00	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	budget total 2024	DM3
66. CHARGES FINANCIERES	105 100,00	
66111-Intérêts des emprunts et dettes	104 500,00	
6688-Autres charges financières	600,00	
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	164 725,95	
6718-Charges exceptionnelles opérations de gestion	162 725,95	
673-Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	
678-Autres charges exceptionnelles	1 000,00	

Les autres prévisions budgétaires demeurent inchangées.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	budget total 2024	DM3
	1 659 093,69	0.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	budget total 2024	DM3
	993 000.74	0.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	budget total 2024	DM3
	993 000.74	0.00

BUDGET NORDIQUE SGR

Les conditions favorables d'enneigement des vacances de Noël ont nécessité le recrutement de renfort. Le besoin d'ajustement de crédits, dans le cadre de cette décision modificative, concerne les charges de personnel qu'il convient de conforter pour assurer le paiement des saisonniers jusqu'au 31 décembre 2024 à hauteur de 23 226.00 €. L'équilibre est atteint par la diminution des charges à caractère général.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	budget total 2024	DM3
	1 715 366,10	0,00
ordre	370 263,06	
042. OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	370 263,06	
6811-Dotations aux Amort,	390 563,06	
réelles	1 345 103,04	0,00
011. CHARGES A CARACTERE GENERAL	570 758,55	-23 226,00
6061-Fournitures énergie & eau	160 000,00	
6063-Fournitures d'entretien et petits équipements	5 000,00	
6064-Fournitures administratives	3 500,00	
6068-Autres matières et fournitures	35 000,00	
611-Contrat de prestation de services	22 000,00	
6135-Locations mobilières	13 000,00	
61528-Entretien et réparation (autre bien immobilier)	9 000,00	
61551-Entretien et réparation matériel roulant	30 600,00	-23 226,00
61558-Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	
6156-Maintenance	32 858,55	
6161-Primes d'assurances	40 000,00	
618-Divers	1 000,00	
6226-Honoraires	10 000,00	
6228-Divers déneigement, entretien, divers ...	55 000,00	
6236-Calalogues et imprimés	2 000,00	
6237-Publications	1 000,00	
6238-Publications relations publiques divers	3 000,00	
6248-Transports divers	2 000,00	
6251-Voyages et déplacements	3 500,00	
6257-Réceptions	1 500,00	
6261-Frais d'affranchissement	1 000,00	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	budget total 2024	DM3
6262-Frais de télécommunications	4 000,00	
627-Services bancaires et assimilés	13 000,00	
6281-Concours divers (cotisations)	45 000,00	
62876-remboursement de frais au GFP	500,00	
62878-remboursement de frais à des tiers	72 700,00	
6288-Divers autres	500,00	
6354-Droits d'enregistrement et de timbres	100,00	
637-Autres impôts	1 000,00	
012. CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	661 644,49	23 226,00
6331-Versement mobilité	2 591,00	
6333-Participation formation professionnelle	6 765,00	
6411-Salaires	503 174,49	23 226,00
6451-Cotisations à l'Urssaf (PP)	102 953,00	
6452-Cotisations aux mutuelles (PP)	5 328,00	
6453-Cotisations aux Caisses de retraite (PP)	19 779,00	
6454-Cotisations à l'Assédic (PP)	19 331,00	

Les autres prévisions budgétaires demeurent inchangées.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	budget total 2024	DM3
	1 715 366,10	0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	budget total 2024	DM3
	1 319 410,13	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	budget total 2024	DM3
	1 319 410,13	0,00

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°3/2024 des budgets alpin et nordique SGR telle que détaillée ci-dessus.

Fait à Aix les Bains, le 20 janvier 2025

Le secrétaire de séance
Gérard DUMAZ



LA PRESIDENTE,
Sandra FERRARI



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstention (s) : 0
Blanc (s) : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.